



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense nationale

Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information

## **Rapport de maintenance M-2006/10**

### **Digital Tachographs :**

**SMARTACH ADR DC01 921481 Ind C**

**SMARTACH STDII F2 921775 Ind B**

**SMARTACH STDII Light 921779 ind B**

**SMARTACH STDII I1 921526 Ind A**

**Certificat de référence : 2005/14**

*Paris, le 21 novembre 2006*

*Le Directeur central de la sécurité des  
systèmes d'information*

*Patrick Pailloux*  
[ORIGINAL SIGNE]



## Références

- a) Procédure MAI/P/01 Continuité de l'assurance
- b) Security Target L2000, référence P204070 indice N du 21 avril 2005
- c) Certificat et rapport de certification 2005/14
- d) Rapport d'analyse d'impact, évolution de la famille SMARTACH ADR & STDII, référence P207559 indice F du 19 octobre 2006.

## Identification du produit maintenu

Ce rapport de maintenance couvre quatre versions des produits Digital Tachograph SMARTACH, développés par la société ACTIA :

- SMARTACH ADR DC01 921481 Ind C
- SMARTACH STDII F2 921775 Ind B
- SMARTACH STDII Light 921779 ind B
- SMARTACH STDII I1 921526 Ind A

## Description des évolutions

Ces quatre produits intègrent une nouvelle version du logiciel qui comporte les évolutions suivantes :

- évolution de l'algorithme de sortie vitesse B8 ;
- mise en place de nouvelles « robustesses » sur le produit face à des micro coupures sur la tension d'alimentation. Aucune modification n'a été apportée dans un fonctionnement nominal ;
- mise en place de la fonction DM1 (nouveau protocole d'encapsulation spécifique client sur le CAN, pour les messages de diagnostic) ;
- optimisations de la gestion du court-circuit sur sorties B6, B7 ou D6, associée à la panne interne du produit.

L'impact des évolutions apportées au produit SMARTACH ADR DC01 921481 Ind B avait été jugé mineur (cf. rapport de maintenance M-2006/08 du 28 juillet 2006). Ces résultats peuvent donc être directement réutilisés.

L'impact des évolutions apportées au produit SMARTACH STDII Light 921779 ind A avait été jugé mineur (cf. rapport de maintenance M-2006/09 du 24 octobre 2006). Ces résultats peuvent donc être directement réutilisés.

Le produit SMARTACH STDII F2 921775 Ind B reprend les évolutions électroniques du SMARTACH STDII Light précédemment cité et voit son lecteur de carte à puce STD remplacé par le lecteur de carte à puce ADR utilisé sur les autres produits. De plus, l'impact des évolutions apportées au produit SMARTACH STDII F2 921775 Ind A avait été jugé mineur (cf. rapport de maintenance M-2006/01 du 11 janvier 2006). Ces résultats peuvent donc être directement réutilisés.

Le produit SMARTACH STDII I1 921526 Ind A est un nouveau produit qui utilise la même électronique que le SMARTACH STDII Light 921779 ind B. Ses éléments mécaniques lui sont également identiques.

## Fournitures impactées

- La cible de sécurité,
- La nomenclature des produits,
- La liste de configuration de la documentation pour les deux familles,
- La spécification logicielle,
- Les plans de validation logiciels concernés,
- Les schémas électroniques,
- Le logiciel.

[CONF]	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ La liste de configuration de la documentation (SMARTACH ADR), référence : P207558 ind D du 26/10/2006.</li><li>▪ La liste de configuration de la documentation (SMARTACH STDII), référence : P207888 ind B du 26/10/2006.</li></ul>
[GUIDES]	La nomenclature des produits, 10/2006
[ST]	Security target SMARTACH ADR & STDII FAMILY, référence : P207557 ind E du 26/10/2006.

## Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact **mineur**.

Le niveau de confiance dans ces nouvelles versions des produits est donc identique à celui de la version certifiée, à la date de certification.

## Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de ces versions des produits au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une ré-évaluation ou une surveillance des nouvelles versions des produits permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.